

Réponse à la demande

Nous avons récupéré l'intégralité du montant de la sanction et/ou de l'amende auprès du prestataire de services.

Recouvré le

Nous avons récupéré seulement une partie du montant de la sanction et/ou de l'amende auprès du prestataire de services.

Montant recouvré

Recouvré le

Raison du recouvrement partiel

Nous avons mis en place le plan de paiement suivant avec le prestataire de services.

Veuillez préciser

Nous n'avons pas pu récupérer la sanction et/ou l'amende auprès du prestataire de services.

Motif

Une enquête a été effectuée et aucun bien saisissable n'a été trouvé.

Notre mesure d'exécution a été contestée. En raison de la longueur de la procédure, nous vous invitons à clôturer cette demande et à la renvoyer ultérieurement.

Le délai d'exécution a expiré.

La personne physique (un opérateur enregistré, p. ex.) n'a pas les moyens de payer.

Le prestataire de services n'a pas pu être localisé.

Le prestataire de services n'est pas établi dans notre État membre.

Le prestataire de services faisant l'objet d'une procédure d'insolvabilité, la demande de recouvrement a été transmise à une autre organisation.

Nom de l'organisation

Adresse

Coordonnées

Le prestataire de services n'existe plus.

Réponse à la demande

Nous ne pouvons pas récupérer pas la sanction et/ou l'amende auprès du prestataire de services.

Motif

Les droits et libertés fondamentaux de la défense et les principes juridiques qui s'y appliquent en vertu de la constitution de notre État membre ne sont pas respectés.

Les sommes ou les ressources à mobiliser en vue d'exécuter la sanction et/ou l'amende sont disproportionnées par rapport au montant à recouvrer.

La sanction et/ou l'amende pécuniaire globale est inférieure à 350 euros ou à l'équivalent de ce montant.

Votre demande ne correspond manifestement pas à la décision concernée.

La demande ne relève pas du champ d'application de la directive 2014/67/UE